

on examine, vers la partie nouvelle du chœur (I : 1 a), l'arcade la plus rapprochée du chevet, on y voit latéralement un reste de moulure horizontale *en coin émoussé*, semblable à celle déjà décrite à l'extérieur à l'imposte de la fenêtre correspondante du chœur, et à la même hauteur qu'elle. Il est donc clair qu'au nord, au lieu de l'arcade, le chœur était fermé, comme au sud, par un mur percé d'une fenêtre semblable à celle que nous avons décrite. Il y a ici un fait absolument semblable à celui que nous avons signalé pour le chœur d'Alonne (A. p. 3, *chœur*). Quant à la nef, il est également évident que le collatéral n'existait pas non plus primitivement, puisque le contre-fort qui terminait la façade au nord, au niveau de la jonction actuelle de ce collatéral avec la nef principale, est encore visible, quoiqu'il soit encastré dans le prolongement septentrional de cette façade, avec lequel il ne se relie point. Les deux arcades de la nef sont d'ailleurs séparées par une colonne trapue, dont le chapiteau présente des ornements qui se rapportent à la période qui suit la transformation romane.

CAUVIGNY.

(Cauvegny; Cauvegnye; Cauveigny; Cauveny; Cauvigni; Cauvignie; Cauvini; Cavegnye. — *Calida-vinea; Calviniacum; Cauvoigniacum.*)

CAUVIGNY fut compris en tout temps dans la baronnie de Mouchy-le-Châtel. Lorsque, à la suite de ses démêlés avec Louis-le-Gros, Dreux de Mouchy, excommunié pour ses déprédations envers l'Eglise, fit amende honorable en 1130, il donna en aumône au chapitre cathédral de Beauvais le patronage de l'église de Cauvigny et le droit qu'il avait sur les hôtes et sujets demeurant dans ce bourg (*voy. MOUCHY-LE-CHATEL*). Il octroya également, entr'autres choses, que si quelqu'un « auoit fait quelque donation de quelque terre à Saint-Pierre au village de Cauvigni ès-fins et mettes » de sa justice, icelle demeureroit exempte de toutes coustumes (Louvét). »

Il ne reste comme anciennes parties de l'église, dédiée à saint Martin, qu'une partie du mur extérieur du transept méridional et le clocher.

L'orientation de l'axe transversal de l'église primitive, déterminé d'après ce mur et ce clocher, est à peu près régulière; on ne constate qu'une déviation de 12 degrés vers l'est par rapport au nord vrai. — Le mur du transept est construit en pierres de taille, comme le clocher, et distant de 8^m, 30 de l'axe central de celui-ci; il paraît donc probable que l'église avait à l'intérieur une largeur double, c'est-à-dire, 16^m, 60 au niveau des transepts. La hauteur générale du clocher est de 26^m, 35.

Mur du transept. — A l'extérieur il ne reste à proprement parler de ce mur qu'un fragment qui est comme encastré dans la bâtisse moderne. Son appareil est en pierres de taille bien rangées par assises (quatre par mètre) dont les joints ont 1 à 2 centimètres d'épaisseur. Il est percé d'une assez grande fenêtre à plein cintre (7), évasée et en retraite sur le parement extérieur du mur. Les onze claveaux les plus extérieurs de sa double archivolté sont inscrits par une moulure semi-circulaire saillante, dont la coupe est en coin émoussé. Un peu plus loin, à droite de cette baie, et au-delà du contre-fort dont on a renforcé le mur, on voit les restes d'un cintre, dont l'archivolté est entourée d'une moulure semblable à celle de la fenêtre précédente, si ce n'est qu'elle est reçue sur une tête saillante. — A l'intérieur, la fenêtre déjà décrite présente un évasement irrégulier et se trouve située à 2^m, 25 du sol, suivant l'axe central d'une travée ogivale, inscrite supérieurement par un tore de 10 centimètres de diamètre; ce tore retombe à droite, avec d'autres tores remaniés depuis, et un pendentif d'arcade ogivale, sur un groupe de colonnes engagées de 2^m, 72 de hauteur. L'arcade ogivale simple, qui a peut-être été remaniée, est perpendiculaire au mur extérieur du transept, ce qui semble indiquer

que la nef (son collatéral droit sans doute) communiquait directement avec les transsepts, ou du moins avec celui du nord. L'existence des autres tores démontre que ce transsept était voûté. Il est probable qu'il communiquait aussi avec le chœur, ou se prolongeait dans le sens de ce dernier : l'existence de la baie incomplète que nous avons vue de front à l'extérieur avec la fenêtre centrale du transsept semble le démontrer. — Les colonnes fasciculées qui dépendent intérieurement de ce mur ont aujourd'hui des bases très-frustes, et des chapiteaux ornés de larges feuilles enroulées (6).

Clocher (1, 2, 3, 4, 5). — Le clocher est un des plus curieux que nous ayons à décrire. Il s'élevait sans aucun doute au centre de l'église; il repose sur quatre piliers tellement remaniés aujourd'hui que leurs caractères primitifs sont entièrement disparus. Il faut pénétrer dans les combles de l'église actuelle pour bien voir la partie la plus inférieure de ce clocher, qui est carré de plan. A 10^m, 85 du sol (5), chacun de ses quatre angles est remplacé par une surface triangulaire inclinée, qui fuit vers le centre pour servir plus haut de point de départ à quatre nouvelles faces, en sorte qu'au-dessus le clocher devient octogone (2) et se compose d'un seul étage surmonté d'une pyramide (5). Au niveau de la lanterne, il est construit en moellons irréguliers, excepté aux angles et au pourtour des baies; celles-ci sont au nombre de trois, sur les trois faces du nord, de l'ouest et du sud. La première (celle au nord) est à plein cintre, et a 1 mètre de hauteur, sur 15 centimètres de largeur (5, 8); elle est tronquée sur ses bords, et occupe à peu près l'axe central du mur. La baie de l'ouest, bouchée comme la précédente, et à plein cintre comme elle, est plus élevée (1^m, 65) et bien plus large (0^m, 70); elle est également tronquée sur ses bords (9). Enfin, la baie du sud, quoique remplacée par une large ouverture par laquelle on pénètre dans le clocher, présente encore quelques restes de son archivolté dans l'intérieur de celui-ci, ainsi que nous le verrons tout-à-l'heure. La face orientale de la lanterne est envahie par le chœur actuel, dont la voûte remonte presque jusqu'à la base de l'étage de la tour. A partir de cette base, chacune des huit faces de l'étage (qui a 3^m, 80 de hauteur) est percée d'une baie à plein cintre (3, 5) flanquée à droite et à gauche de deux colonnes en retraite dont les chapiteaux sont ornés de feuilles plates et enroulées. Une petite colonne semblable occupe les angles des faces et se trouve liée aux précédentes par son tailloir, qui se prolonge de l'une à l'autre. L'archivolté de chaque baie se compose de deux tores en retraite répondant aux deux colonnes latérales, et plus en dehors du centre, d'une moulure saillante en coin émoussé (3, 5). Les retombées de cette moulure joignent presque à droite et à gauche l'arête de chaque face, où une colonne engagée semble continuer celle plus inférieure, dont il a été déjà question. Une arcature avec contre-arcature à plein cintre peu saillante forme le couronnement de l'étage. Cette arcature est supportée par des corbeaux variés sculptés en damiers, moulures en retraite, têtes humaines et d'animaux, etc. (5, 10 à 17); à chacune des huit arêtes, une tête grimaçante, qui surmonte la colonne engagée, remplace le corbeau qui devrait s'y trouver à défaut d'elle. — La pyramide de pierre du clocher est formée de huit pans répondant aux huit faces de l'étage. Chaque pan présente deux ouvertures étroites et superposées, et des imbrications ornées de dents de scie peu profondes; en sorte que deux assises ou imbrications ainsi ornées alternent avec une autre qui est simple. Un tore engagé, dont la base offre une petite saillie verticale, forme chaque arête de la pyramide, que surmonte une croix de fer.

Vu à l'intérieur, le clocher ne présente rien de particulier, sauf sur le mur du nord, dans le voisinage du sol intérieur formé par l'extrados de la voûte, où l'on voit la partie *supérieure* d'une baie à plein cintre bouchée, correspondant à la petite fenêtre que nous avons décrite sur la face extérieure nord de la lanterne, et dont l'existence prouve que la voûte primitive était d'abord située bien plus bas que celle d'aujourd'hui, caractérisée par des nervures prismatiques. A l'opposé de cette trace de baie, l'intérieur du clocher présente des claveaux semblables, mais le cintre qu'ils formaient a été interrompu par l'ouverture brute pratiquée dans le but de parvenir sur la nouvelle voûte. Il est probable qu'on pénétrait primitivement dans le clocher par la baie maintenant bouchée qui est vers la nef, et qu'au sud se trouvait, comme au nord aujourd'hui, une toute petite fenêtre allongée.